



Communiqué de presse du Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL)

Dans le cadre d'une conférence de presse qui s'est tenue le 16 avril 2019, les responsables du Groupement Pétrolier Luxembourgeois (GPL) ont présenté les récentes évolutions sur le marché pétrolier luxembourgeois et ils ont pris position par rapport à quelques dossiers d'actualité.

L'année 2018 fut une année particulière pour le secteur pétrolier au Luxembourg avec une progression inattendue des ventes de 6,2% par rapport à 2017. Marqué par une augmentation exceptionnelle de 7% des ventes de carburants routiers et surtout par une hausse de 7% du volume de jet-fuel vendu, le niveau total des ventes de produits pétroliers en 2018 reste néanmoins inférieur au niveau de l'année de référence 2005 (-1,2%). Cette évolution s'explique avant tout par une conjoncture économique très dynamique en Europe et par la situation exceptionnelle qui a touché le secteur pétrolier au dernier semestre 2018. D'un côté, le niveau exceptionnellement bas du Rhin pendant la deuxième moitié de l'année a provoqué un transfert important du transport fluvial vers le train et surtout vers la route, résultant dans une baisse des capacités de transports. Ceci a entraîné une augmentation significative des coûts de transport qui s'est traduite par une augmentation importante des prix à la pompe en Allemagne, mais également par des pénuries dans un nombre de stations-services du côté allemand vers la fin de l'année, induisant par conséquent des ventes supplémentaires aux stations-services luxembourgeoises frontalières et autoroutières. De l'autre côté, le mouvement des « gilets jaunes » en France et en Belgique a fortement perturbé la chaîne logistique de ravitaillement en produits pétroliers à travers le blocage d'autoroutes, de stations-services et de dépôts pétroliers. Ceci a entraîné des centaines de stations-services à sec de carburants dans les pays voisins, ce qui a inévitablement entraîné une forte pression sur la demande au Luxembourg pendant le dernier trimestre 2018.

« La crise d'approvisionnement de fin 2018 a mis à épreuve la résilience du secteur et sa capacité à réagir dans une situation où l'accès aux produits est fortement perturbé par la présence simultanée d'une multitude de facteurs négatifs et inattendus. Néanmoins, le secteur pétrolier a très bien réagi pour éviter des pénuries majeures dans les stations-services au Luxembourg. Si l'une ou l'autre station-service s'est aussi retrouvée à sec dans le pays, cela n'a été le cas que pour une période temporaire de quelques heures. Il faut également souligner l'excellente réactivité des ministères et des autorités concernées qui ont fait le nécessaire auprès des autorités belges à ce que l'accès aux dépôts en Belgique fut rétabli dans les plus brefs délais » estime Romain Hoffmann, président du Groupement Pétrolier Luxembourgeois.

Au vu des faits récents, le GPL est également revenu sur la question du stockage et des dépôts pétroliers au Luxembourg en rappelant qu'il est important de maintenir au moins les capacités de stockages actuelles sur le territoire national. La situation fin 2018 a bien montré que ces capacités donnent une flexibilité supplémentaire aux acteurs et qu'il est important d'optimiser tous les axes logistiques (transport routier, ferroviaire et fluvial) afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement.

Par ailleurs, le GPL a réagi sur l'annonce du nouveau gouvernement de vouloir augmenter les accises sur les produits pétroliers à partir du 1^{er} mai comme une des mesures qui permettraient de réduire le volume des

ventes sur le territoire et d'atteindre les objectifs climatiques souscrits dans le cadre des Accords de Paris. Alors qu'il est difficile de prévoir l'impact exact de cette mesure, historiquement, on a pu constater que les camionneurs professionnels sont une clientèle très sensible aux prix et qu'une légère augmentation des accises a pu avoir des impacts importants sur les quantités vendues. D'autant plus que, l'augmentation prévue des 2 centimes par litre sur le Diesel fera que le niveau des accises sur le Diesel au Luxembourg sera pour la première fois plus élevé que celui en Belgique où il existe un système de remboursement des accises pour les clients professionnels. Cette mesure aura aussi une incidence assez importante sur les coûts du secteur logistique luxembourgeois qui fait partie intégrante de la stratégie de diversification de l'économie luxembourgeoise et qui constitue un axe de développement important du Grand-Duché.

« En tant que secteur nous ne pouvons pas être satisfait d'une telle mesure, mais nous respectons la volonté politique du gouvernement. Le secteur et les sociétés pétrolières sont enclin à apporter des solutions au dilemme de fournir plus d'énergie avec moins d'émissions. Au niveau luxembourgeois, les leviers du secteur sont cependant assez limités. Dans ce contexte on peut citer p.ex. l'introduction du carburant 95 E10 au 1er janvier 2019, donc une essence 95 contenant jusqu'à 10% de bioéthanol (au lieu de max. 5% auparavant) » conclut Romain Hoffmann.

En outre, le GPL rappelle qu'il y a des facteurs structurels qui vont exercer une pression à la hausse sur les prix dans les mois à venir et qui pourraient accroître l'impact de l'augmentation des accises sur les volumes de ventes. Le secteur pétrolier étant un secteur avec des prix réglementés par l'Etat, les marges brutes sont accordées au secteur selon l'évolution des coûts et de nouvelles marges seront adaptées à partir de l'année prochaine pour compenser l'augmentation significative des coûts dans le secteur depuis 2 ans. Les coûts supplémentaires liés p.ex. à l'indexation des salaires, le jour de congé supplémentaire ou encore le jour de férié légal supplémentaire seront compensés par l'adaptation des marges et se répercuteront sur les prix maxima. Par ailleurs, une proportion plus importante de biocarburants devra être utilisée dans les années à venir afin d'atteindre les objectifs en matière d'énergies renouvelables. Les biocarburants étant bien plus chers que les carburants fossiles, une proportion plus importante de biocarburants augmentera le prix à la pompe.

Finalement, le GPL a rappelé que le secteur pétrolier compte quelques 2'600 emplois et qu'il est donc important de suivre de près l'évolution des ventes et l'impact des mesures gouvernementales afin de ne pas mettre en péril un secteur important de l'économie luxembourgeoise. Le Luxembourg est un petit pays qui dépend largement de ses pays voisins pour assurer ses besoins énergétiques, reposant pour deux tiers sur les produits pétroliers. Au niveau de la mobilité changeante, le GPL plaide aussi pour une comparaison complète tenant compte de l'entièreté du cycle de vie total des différents carburants, ainsi que des différents types de motorisation. Pour cette raison, il est impératif de supporter un cadre européen qui permet au secteur de rester compétitif et de fournir de manière fiable les énergies nécessaires au développement de l'économie nationale en pleine croissance.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Jean-Marc ZAHLEN, secrétaire général du GPL, par téléphone au 43 53 66 1 ou par e-mail à l'adresse jean-marc.zahlen@fedil.lu.

Luxembourg, le 16 avril 2019